## TRIBUNE - MONTIVILLIERS MAGAZINE - Janvier/Février 2020

## AGIR ENSEMBLE POUR MONTIVILLIERS

Les élus municipaux de l'Opposition de gauche : **Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Nada AFIOUNI – Fabienne MALANDAIN – Damien GUILLARD – Gilles BELLIERE** 

Nous contacter : **agirensemblepourmontivilliers@gmail.com** ou **06.01.31.40.84** ou **facebook.com/agirensemblepourmontivilliers** 

Madame, Monsieur, Cher.e.s habitant.e.s de Montivilliers,

Ce mandat touche à sa fin. Enfin! se réjouissent celles et ceux qui ont douloureusement vécu ces années de gestion par la droite: agents placardisés ou limogés, associations parfois mises en difficulté, citoyens privés d'espace de participation à la vie démocratique de la ville. Les travaux de dernière minute dans notre ville ne duperont pas les habitant.e.s.

Depuis six ans, notre groupe a agi ensemble pour Montivilliers. Toujours respectueux, toujours présents sur tous les dossiers, toujours en vigilance, nous sommes intervenus de manière constructive et positive. Quand les projets allaient dans le bon sens, nous les avons votés : le complexe sportif de la Belle Etoile, la rénovation des Hallettes. Quand nous avons constaté des dérapages ou des orientations contraires à l'intérêt des Montivillon.ne.s, nous avons su nous opposer. Ce fut le cas lorsque le Maire sortant et sa majorité ont pris comme toute première décision politique le 14 avril 2014 d'augmenter les indemnités des adjoints (+12%) et des conseillers délégués (+21%). Nous ne disons pas que les indemnités des élus sont énormes car ce n'est pas vrai et nous ne voulons pas aller sur ce terrain populiste. Ce qui a choqué, c'est le symbole de cette première mesure financière. Passons sur les divers audits, études, places au stade Océane ou stand fantôme à la Transat Jacques Vabre qui n'ont abouti à rien sauf à engendrer des dépenses inutiles pour le contribuable montivillon. Regrettons que la désertification médicale n'ait pas été jugé comme un dossier prioritaire par le Maire sortant! Déplorons que nos aînés du Club du 3<sup>ème</sup> âge aient été renvoyés du Foyer des Anciens sans une réflexion préalable. Insistons enfin sur les choix politiques et non assumés par la majorité sortante d'avoir modifié le Plan Local d'Urbanisme qui offre le terrain de l'ancien château Decaen à un promoteur immobilier (pour y faire pousser 128 logements sur une zone boisée).

Pour respecter les règles en période électorale, nous consacrons cette dernière tribune comme nous l'avons toujours fait depuis 2014 à l'actualité de notre ville et plus particulièrement au dernier conseil municipal. Comme c'est le cas depuis plus d'une année, presqu'un tiers des élus de la majorité de droite était absent.

Nous avons tenu à nous élever contre le dépouillement des attributions de notre ville par la communauté urbaine. Souvenons-nous que le 14 mai 2018, la majorité sortante a voté la transformation de la CODAH (Communauté de l'Agglomération Havraise) en CU-LHSE (Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole), avec 54 communes, alors que notre groupe proposait un élargissement de la CODAH sur ce même périmètre. Cette différence de terminologie pourrait paraître mineure mais elle a des conséquences majeures sur la gouvernance de l'intercommunalité. Ainsi, la Communauté Urbaine a, de fait, la compétence Urbanisme et Voirie, que la CODAH n'avait pas.

Le 10 décembre 2018, le Maire a fait voter la prescription de la révision du PLU, assurant que si elle était votée avant le 31 décembre 2018, la commune en resterait le maître d'ouvrage. Or lors du Conseil municipal du 4 novembre 2019, le Maire a fait passer une nouvelle délibération confiant la révision du PLU à la CU. Ainsi, c'est désormais la CU, donc son Président (Maire du Havre) qui va définir le développement de Montivilliers. C'est donc un pouvoir fondamental qui a échappé à la commune et ce, de manière irréversible. Nous avons demandé au Maire s'il avait conscience de ce qu'il faisait. Au cours du Conseil du 9 décembre dernier, la majorité de droite a continué à faire voter des délibérations qui dilapident les biens de Montivilliers. Une question nous taraude : le Maire sortant a-t-il bien défendu l'intérêt des Montivillons ? Nous voyons notre commune amputée de plusieurs de ses prérogatives et offrons une partie de notre patrimoine municipal au « monstre engendré » ! Nous avons demandé au Maire s'il n'allait pas aussi brader notre Abbaye !

Notre groupe a bien entendu voté contre toutes ces nouvelles prérogatives demandées par la Communauté Urbaine. Nous avons ainsi soutenu que le pouvoir de décider de l'avenir de Montivilliers doit rester aux élus de Montivilliers. Nous refusons que notre ville soit traitée comme un quartier du Havre ou ne le devienne.

Le budget 2020 ne fait aucune place au Développement Durable. Le Maire a pris le prétexte de l'abandon par l'Etat du label Agenda 21 pour laisser tomber le travail pourtant initié et qui était prometteur. C'est regrettable. Alors que l'urgence écologique est présente dans les esprits, ce mandat finissant sera passé à côté du sujet de la transition : pas d'ambition sur les pistes cyclables, pas de politique ambitieuse sur la qualité environnementale des bâtiments communaux, pas de ligne dédiée dans le budget, le minimum imposé par la loi en matière de bio dans la restauration collective et enfin, une bétonisation à outrance au détriment des espaces verts.

Ce dernier budget nous inspire la plus grande méfiance car le PPI (Plan pluriannuel d'investissement) est inexistant. C'est un manque de transparence et de sincérité puisque nous imaginons que le Maire a bien quelques idées alors pourquoi ne pas les programmer budgétairement ? Nous avons dénoncé le coût colossal des études (140 000 euros !) confiées à l'AURH sans que nous ne puissions, à ce jour, en tirer quelques éléments utiles et surtout les habitant.e.s de Montivilliers ne sont pas associés au devenir de leur ville. Les hypothèses de travail restent inconnues, elles sont pourtant essentielles pour juger du sérieux des anticipations. Les demandes de précisions de notre groupe concernant la sincérité du budget et ses conséquences pour l'avenir de la Ville sont restées sans réponse.

Si nous pouvons nous réjouir que la situation financière de la ville soit saine et ce, depuis plus de 30 années, nous avons relevé que si les prévisions de recettes pour 2020 semblent avoir été évaluées sur la base des recettes réelles de 2019, le principe de prudence dans cette prévision n'a visiblement pas été respecté. Cela est dommageable pour l'avenir de Montivilliers car il n'y a pas de marge de manœuvre pour investir.

A très bientôt.